

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements et/ou d'hébergements locatifs au sein du camping municipal de la mer.

En réservant un emplacement et /ou un hébergement au sein du camping, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

## 1/Prestations – Tarifs

Le camping municipal de la mer propose à la location des emplacements nus et des hébergements locatifs.

### Emplacement nu

Il s'agit d'emplacement nu pour tente, caravane ou camping-car.

Le prix du séjour est calculé à partir d'un forfait qui comprend nécessairement :

- La location de l'emplacement avec la possibilité pour une personne d'y séjourner
- L'installation d'une tente avec un véhicule, ou une caravane avec un véhicule, ou un camping-car.
- L'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires.
- Le branchement au réseau électrique 16A
- La taxe de séjour

Les frais annexes

- Personnes supplémentaires : 6 personnes maximum enfants et bébés y compris. Tous les participants au séjour doivent être inscrits (nom, prénom, âge) lors de la réservation ou doivent être annoncés à l'accueil pour une réservation de dernière minute (passage).
- Tente supplémentaire
- Animaux domestiques (maximum 2/emplacement)
- Véhicule supplémentaire
- Remorque, bateau et tout engin motorisé

### Hébergement locatif

Il s'agit d'hébergement pour les randonneurs (cabane étape) pour 3 nuits maximum. Le prix comprend la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (de 1 à 3 personnes), l'accès aux infrastructures d'accueil, aux sanitaires et taxe de séjour.

Un dépôt de garantie de 105 € vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et/ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Nous nous réservons le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de matériel sur le camping.

### Les tarifs

Ils sont votés par le conseil municipal. Ils sont affichés à la réception et sur le site internet du camping. Ils sont exprimés en € TTC (taxe de séjour incluse).

## 2/Conditions de réservation

Le camping municipal de la mer est à vocation familiale, au sens traditionnel. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location s'effectue à titre strictement personnel. Aucune sous-location ou cession de votre réservation n'est autorisée. L'utilisation de toutes images du camping à des fins commerciales sont interdites.

### Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site [www.camping-plougasnou.com](http://www.camping-plougasnou.com), ou par téléphone ou directement à l'accueil

Toute demande de réservation doit être réalisée par une personne majeure :

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date du début de séjour, un acompte de 30% des frais TTC des prestations réservées.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début de séjour, la totalité des frais TTC des prestations réservées doit être réglée au moment de la réservation
- En cas de souscription à l'assurance annulation, la totalité de la cotisation.

**Le solde du prix du séjour, frais annexes compris doit être réglé au plus tard, le jour de votre arrivée. Dans les cas contraire, l'acompte versé sera conservé par le camping et la réservation sera annulée.**

La réservation devient effective à réception du règlement de l'acompte ou de la totalité du coût de la prestation. Pour une bonne gestion du camping, le gestionnaire se donne le droit de modifier les emplacements attribués ou choisis lors de la réservation en ligne.

#### Frais de réservation

Le camping municipal de la mer ne pratique pas de frais de dossier pour les locations d'hébergements et emplacements nus.

#### Absence de droit de rétractation

Selon l'article L.221-28 12° du code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisir qui doivent être fournis à une date ou une période déterminée.

#### Capacité maximum

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue :

- Par cabane étape : 1 à 3 personnes maximum, enfant et bébé y compris.
- Par emplacement nu : 1 à 6 personnes maximum, enfant et bébé y compris.

En cas de dépassement de la capacité maximum de l'hébergement ou de l'emplacement réservé est dépassée, le camping se réserve le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement ou à l'emplacement réservé, sans remboursement du prix de séjour ou acompte de notre part.

#### Clientèle-Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents, ou tuteurs légaux, ou personnes majeurs désignées par leurs parents ou tuteurs légaux, pendant toute la durée de leur séjour.

### **3/Modalités de paiement**

#### Réservation via la plateforme de réservation en ligne :

- Carte bancaire (paiement sécurisé Payfip)

#### Réservation par correspondance :

- Chèque (français uniquement) à effectuer à l'ordre de « Régie camping Primel Plougasnou » (cachet de la poste faisant foi).

#### Réservation au comptoir (de passage) :

- Carte bancaire
- Espèce (uniquement en euro)
- Chèque (français uniquement) à effectuer à l'ordre de « Régie camping Primel Plougasnou ».
- Chèques vacances (format papier)

#### Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement et en hébergement sans réservation (de passage), vous devez à votre arrivée, payer obligatoirement la totalité des frais de votre séjour. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé de votre part.

### **4/Séjour**

#### En cabane étape

- Remise des clés à l'arrivée :



## Conditions Générales de ventes



De 14h à 18h pour les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre

De 14h à 19h pour les mois de juillet et août

- Restitution des clés au départ :

De 9h à 10h pour les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre

De 8h30 à 10h pour les mois de juillet et août

En cas d'arrivée après et/ou de départ avant les heures indiquées ci-dessus, les clés seront déposées dans un boîtier prévu à cet effet.

### En emplacement nu

- Arrivée : de 13h à 22h d'avril à octobre
- Départ : de 7h à 12h d'avril à octobre

Vos souhaits pour la réservation d'un emplacement ou une cabane étape sur le camping ne pourront être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

### Arrivée tardive

Les horaires d'ouverture du bureau d'accueil sont indiqués sur le site internet du camping où peuvent être communiqués sur demande (téléphone, e-mail). Toute arrivée tardive doit être signalée au mieux entre le jour de votre réservation et la veille de votre arrivée, afin que le camping puisse prendre ses dispositions et afin de permettre la conservation de la location ou de l'emplacement. Toutes arrivées avant 13h doivent faire l'objet d'une réservation de la nuit précédente.

Les véhicules ont accès au camping de 7h à 22h. Pas d'accès plus tard après 22h.

### Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement du camping pour la part du séjour non effectué. En cas de souscription à l'assurance annulation « Meetch », Le campeur devra se conformer aux conditions de garantie d'annulation.

### Animaux

Les chiens et chats sont autorisés dans notre camping exceptés les chiens de catégorie 1 dit « chien d'attaque » et ceux de catégorie 2 dit « chien de garde et de défense », tel que définis par la loi n°99-5 du 6 janvier 1999. Les chiens devront être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. L'hygiène et l'environnement du camping seront respectés. Le carnet de santé de chaque animal ou le passeport présentant les justificatifs des vaccins doit être présenté à votre arrivée au camping. Des questions sanitaires, le vaccin antirabique est obligatoire dans notre camping. Vous devez également être en mesure de nous présenter le certificat de tatouage ou de puces électroniques de l'animal, ainsi que la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile. Toute autre animal est strictement interdit au sein du camping.

### Règlement intérieur

Pendant toute la durée du séjour vous devez respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception et consultable sur notre site internet. Un exemplaire pourra vous être remis sur simple demande.

### Définition de « jour »

L'arrivée s'effectue au plus tôt à 13h et le départ au plus tard à 12h le lendemain.

### Image

Pendant votre séjour des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping pourront être réalisées à des fins de communication, sur tous supports, sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés autoriser à utilisation les photos et/ou vidéos sur lesquelles vous apparaissez aux fins susvisées. Tout refus spécifique devra nous être notifié par écrit sur un support durable.

### Résolution de contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :

- En cas de non-respect réitéré des règles, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité, notifiée par écrit, à vous et/ou vos accompagnants, de notre règlement intérieur.  
Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 3 heures de la résiliation de votre contrat, qui vous sera notifié par écrit. Il ne sera procédé à aucune restitution de paiement de notre part.
- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 12 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou sans nouvelle de votre arrivée.  
Dans ce cas, nous disposerons de votre emplacement ou hébergement au terme du délai de 12 heures susvisées si nous n'avons pas réussi à vous joindre aux coordonnées communiquées lors de la réservation de votre séjour.

Le camping conservera le cas échéant l'ensemble des sommes que vous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré de notre part.

## 5/Modification de séjour

Vous pouvez demander à modifier les dates de votre séjour à condition que votre demande nous parvienne par courriel au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale et sous réserve de disponibilité dans le camping.

Votre séjour ne pourra être modifié qu'une seule fois. Si vous ne pouvez pas honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées par le camping.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation s'appliqueront.

Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

## 6/Annulation et interruption du séjour

**La souscription d'une assurance annulation/ interruption du séjour est fortement conseillée.**

Les frais d'annulation et d'interruption de votre contrat de réservation peuvent être couverts par la garantie annulation séjour proposé par notre prestataire **Meetch**.

Le montant est de 3% du séjour total.

### Annulation par vos soins

Toute annulation doit être notifiée par tous moyens écrits sur support durable (par courriel, courrier recommandé avec avis de réception) dans les meilleurs délais.

Aucun remboursement ne sera possible sans souscription à l'assurance annulation

### Annulation par le camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé par virement après réception de votre RIB. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

### En cas de non souscription à la garantie annulation et interruption du séjour

Toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

En cas d'expulsion par non-respect du règlement intérieur ou des Conditions Générales de Ventes, aucun remboursement ne sera effectué.

## 7/Réclamations – Litiges

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans le 15 jours suivant la fin du séjour à la mairie de Plougasnou 14 rue François Charles 29630 Plougasnou.

En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation.

Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant :

CM2C (centre de la médiation de la consommation de conciliateur de justice)

Par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [www.cm2c.net](http://www.cm2c.net)

Par voie postale : 14, rue Saint-Jean 75017 PARIS

Par téléphone : 06 09 20 48 86

## 8/Données à caractère personnel

Lors de la prise de réservation, ou lors du séjour, certaines de vos données à caractère personnel seront collectées et feront l'objet d'un traitement interne. Elles seront soumises à la politique de confidentialités et/ou des conditions générales de ventes que vous accepterez avant la confirmation de réservation.

Ces données sont collectées et traitées sur les fondements suivants :

- Votre consentement
- La nécessité de permettre l'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous

### Personne d'autre que nous aura accès aux données collectées.

Les données collectées font l'objet d'un traitement qui poursuit les finalités suivantes :

- L'exécution d'un contrat de réservation conclus entre nous
- La gestion de vos éventuelles réclamations
- La tenue de notre fichier client
- La gestion de notre comptabilité

Les données collectées sont conservées pour toute la durée nécessaire à l'exécution contrat de réservation et seront conservées pendant 5 ans après la date de fin du séjour, sauf en cas de litige non soldé au terme de ce délai, auquel cas les données seront conservées jusqu'au terme du litige et 10 ans pour les factures.

Merci de consulter le règlement intérieur pour une information complète sur le traitement des données personnelles.